

Le groupe MGEN et Harmonie mutuelle officialisent leur rapprochement

Le groupe MGEN et Harmonie mutuelle ont signé le 12 janvier une lettre d'intention officialisant un « rapprochement structurant » entre les deux mutuelles. Les discussions exclusives qui s'engagent devraient aboutir à la création, fin 2015 ou début 2016, d'« un puissant groupe mutualiste de protection sociale ».

Une analyse commune de l'environnement et des complémentarités évidentes. Telles sont les raisons mises en avant le 12 janvier, à Paris, par le groupe MGEN et Harmonie mutuelle pour officialiser un « rapprochement structurant » entre leurs deux entités. Les deux poids lourds mutualistes ont en effet signé ce lundi une lettre d'intention donnant le coup d'envoi d'une période de « discussions exclusives » qui devrait se dérouler « dans la discrétion » au cours des six prochains mois.

L'objectif est de construire, « pour un meilleur service aux adhérents, un puissant groupe mutualiste de protection sociale portant une stratégie commune », indique ce document. Il s'agira d'une « organisation commune » au sein de laquelle « ils occuperont une place égale ».

Les deux groupements piloteront seuls ces discussions visant à « arrêter les contours et les

modalités de constitution du futur groupe », mais ils entendent associer à leur projet les mutuelles partenaires de leurs unions respectives : l'union mutualiste de groupe (UMG) Groupe Harmonie, pour Harmonie mutuelle, et l'UMG Istya pour la MGEN.

Quelle est l'origine de cette nouvelle alliance ? « Nous partageons la même vision de l'évolution de notre environnement, détaille Joseph Deniaud, président d'Harmonie mutuelle : une augmentation des coûts de la santé, une place de payeur aveugle pour les complémentaires qui ne savent pas ce qu'elles remboursent, un cadre d'intervention de plus en plus normé sur fond d'obligations nouvelles, de pression sur les tarifs, le tout dans un marché fortement dérégulé au sein duquel les coûts d'acquisition sont de plus en plus pesants ».

Le durcissement des règles ●●●



De gauche à droite : Joseph Deniaud, président d'Harmonie mutuelle, et Thierry Beaudet, président du groupe MGEN.

CONGRÈS DE NANTES : ENVOYEZ VOS CONTRIBUTIONS !

Attendues jusqu'au 10 février, les contributions des groupements sont essentielles pour préparer le rapport définitif du congrès de Nantes et définir un projet partagé pour le mouvement mutualiste, sur le thème « *Utilité sociale, justice, efficacité : une ambition pour les entreprises mutualistes* ».

En ligne sur Mutweb, le pré-rapport s'inscrit dans le prolongement des réflexions menées dans le cadre du projet stratégique. Il a vocation à examiner les conditions de faisabilité des nombreuses pistes qui ont émergé de ce projet. Les groupements peuvent y contribuer sur Mutweb en [cliquant ici](#)

●●● prudentielles et des exigences en matière de maîtrise des risques et de la gouvernance complexifie également la donne.

Au-delà de ce constat, les deux mutuelles partagent une inquiétude commune sur la hausse du reste à charge pour les adhérents, une « *difficulté croissante* » à leurs yeux. « *Alors que l'on veut nous reléguer à ce rôle de payeur aveugle chargé de solvabiliser le désengagement du régime obligatoire, l'enjeu n'est pas uniquement le remboursement,* insiste

noué le plus de relations avec ces professionnels, et nous voulons les enrichir et développer de nouveaux réseaux », annonce-t-il.

Autres atouts non négligeables mis en avant par les deux acteurs : une solidité économique incontestable, leur appartenance au mouvement mutualiste et plus largement à l'économie sociale et solidaire (ESS), et une implication multiforme dans la complémentaire santé, la gestion du régime obligatoire, la prévoyance et les services de soins et d'accom-

ser à l'ensemble de la population sous toutes les formes qui existent, de l'adhésion individuelle aux contrats collectifs.

« CE POURRAIT ÊTRE UNE UMG »

Chacune des deux mutuelles conservera son existence propre et son identité, précise la lettre d'intention. A ce stade, les signataires n'ont pas encore arrêté la forme juridique de la nouvelle entité, qui devrait être sur pieds fin 2015, début 2016. « *Une chose est sûre,* commente Thierry Beaudet. *Le véhicule juridique doit être au service de la stratégie de notre projet. La lettre que nous signons aujourd'hui n'est pas un partenariat mou, mais une véritable alliance stratégique. Nous nous doterons donc d'outils permettant de matérialiser cette alliance. Ce pourrait être une UMG.* »

Ce sujet fera partie de la liste des chantiers qui s'ouvrent aujourd'hui. L'ambition n'est pas mince pour ces deux « *acteurs globaux de santé* », qui entendent participer « *dans une logique de solidarité croissante* » à « *une refondation du métier d'assureur santé et plus largement d'assureur de personnes* ».

↳ Sabine Dreyfus

Cliquez ici et retrouvez les rubriques de l'Afim sur

« ALORS QUE L'ON VEUT NOUS RELÉGUER À CE RÔLE DE PAYEUR AVEUGLE CHARGÉ DE SOLVABILISER LE DÉSENGAGEMENT DU RÉGIME OBLIGATOIRE, L'ENJEU N'EST PAS UNIQUEMENT LE REMBOURSEMENT MAIS LE RESTE À CHARGE, LE CONSEIL, L'ORIENTATION DE L'ADHÉRENT DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ [...] »

Thierry Beaudet, président du groupe MGEN, *mais le reste à charge, le conseil, l'orientation de l'adhérent dans le système de santé, son accès à la prévention collective et personnalisée et l'organisation de son parcours de santé* ».

DÉVELOPPER LE CONVENTIONNEMENT

Dans ce contexte, poursuit Joseph Deniaud, « *nous considérons que nous avons de grands atouts pour être actifs dans le système de soins, pour peser sur les tarifs mais aussi sur la qualité de la prestation et de la relation avec les professionnels de santé* ». Sur ce point, les deux entités comptent développer avec ces derniers un « *dialogue fertile* ».

Au titre des « *évidentes similitudes* », Thierry Beaudet fait ainsi valoir les conventionnements que les deux mutuelles ont déjà mis en place avec les professionnels de santé dans le domaine de l'optique, de l'audioprothèse ou encore des soins dentaires. « *Nous sommes les deux mutuelles qui ont*

pagnement mutualistes (Ssam). Autant de caractéristiques qui représentent pour eux « une force de frappe importante sur le territoire », selon les termes de Joseph Deniaud.

Le futur groupe pourra également compter sur la complémentarité de la MGEN et d'Harmonie mutuelle en termes de populations couvertes : la Fonction publique pour l'une, le monde des entreprises et des travailleurs indépendants pour l'autre. Une palette qui leur offre la possibilité de s'adres-

MGEN/HARMONIE MUTUELLE : LES CHIFFRES-CLÉS EN 2013



Assurances / Cotisations perçues	1,8 Md€
Fonds propres	2,0 Mds€
Total bilan	3,7 Mds€
Population couverte	3,7 millions

Assurances / Cotisations perçues	2,5 Mds€
Fonds propres	1,8 Md€
Total bilan	3,0 Mds€
Population couverte	4,5 millions

Enseigner les valeurs républicaines

La ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, a rencontré hier les principaux acteurs du monde scolaire et universitaire pour les sensibiliser à « une grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la République ». Dès jeudi dernier, soit au lendemain de l'attentat de Charlie Hebdo, la ministre a envoyé une lettre à tous les enseignants, pour les inviter à observer une minute de silence et à répondre favorablement aux demandes d'expression en classe.

Dans la majorité des établissements, les choses se sont passées dans le calme. Mais « soixante-dix cas problématiques nous ont été signalés, indique le ministère de l'Éducation. Seuls quelques incidents [liés à la minute de silence] sont vraiment graves et des élèves pourraient être déférés à la Justice. Nous tenons aussi à préciser que ces derniers se sont déroulés sur l'ensemble du territoire, et pas seulement dans le 93 », rapporte **Libération** (pages 12 et 13).

Transposer aux salles de classe les scènes de fraternisation observées dans les manifestations paraît une tâche difficile, si l'on en juge par les réactions de certains élèves. Ainsi, vendredi, un élève du lycée technique Blaise-Pascal de Châteauroux (Indre) a été passé à tabac par trois « camarades », après avoir publié sur Facebook des messages rappelant « deux des valeurs de la République que sont la tolérance et la laïcité », rapporte **La Croix** (page 5).

Comment désamorcer les tensions en classe ? Les enseignants se sentent ni for-

més, ni soutenus à le faire, observe **Libération**. « C'est à l'école de repousser les certitudes et les dogmes, lorsqu'un élève pense que le Coran oblige à porter le voile, qu'un non-croyant n'est pas quelqu'un de bien, ou qu'il est possible de tuer au nom de Dieu. Pour ce faire, il faut le confronter aux textes de manière dépassionnée et lui montrer qu'il a tort », estime, dans **La Croix**, Fouzia Oukazi, prof d'histoire-géo dans un lycée de Morangis (Essonne).

A partir de la rentrée prochaine, un enseignement laïc de la morale sera abordé dans les programmes scolaires, en application de la loi sur la refondation de l'école, note le quotidien.

« La formation des professeurs à la laïcité est déterminante. Beaucoup sont démunis. Il existe parfois un abîme entre la sociologie du monde enseignant et une partie de la population », explique, dans **Le Figaro** (page 6), Philippe Tournier, secrétaire général du Syndicat des personnels de direction de l'Éducation nationale (SNPDEN). « Penser que les réponses viendront de l'école est une illusion, ajoute-t-il. On ne peut pas la charger d'une mission prométhéenne consistant à changer les conditions sociales. C'est une politique de la ville sur le long terme, donc transpartisane, qui s'impose. »

LES GÉNÉRALISTES VEULENT TRAVAILLER AUTREMENT

L'image du médecin de famille exerçant seul dans son cabinet a vécu. L'avenir est au regroupement des professionnels de

santé, constate la revue **Alternatives économiques** (n° 342, janvier, pages 32 à 34). A la sortie de leurs études, seuls 20 % des étudiants en médecine générale choisissent désormais l'exercice individuel, selon le Conseil national de l'Ordre des médecins. « Ils se recrutent toujours dans les catégories sociales favorisées, mais sont aujourd'hui plus souvent enfants d'enseignants que de professions indépendantes et davantage marqués par un esprit de service public, alors que leurs aînés manifestent un ethos libéral », explique la sociologue Anne-Chantal Hardy.

Les centres de santé ont été pionniers dans cet exercice collectif de la médecine. Les maisons de santé pluri-professionnelles, autre modalité de regroupement, sont passées de 174 en 2012, à plus de 600 en 2014, avec autant de projets de création. Sont-elles l'avenir de la médecine générale ? Sans être le remède miracle contre les déserts médicaux, elles sont favorisées par plusieurs tendances : le virage de la médecine ambulatoire ou encore le développement de la télémédecine. A noter que ce même numéro d'**Alternatives économiques** (page 24) publie un article sur les mutuelles communales : « Quand les villages créent leur mutuelle. »

↳ **John Sutton**

Cliquez ici et retrouvez les revues de presse de l'Afim sur 

SANTÉ

– « **Cellules psychologiques d'urgence : des refuges dans la tourmente.** » Les cellules d'urgence médico-psychologiques du Samu et de l'Hôtel-Dieu de Paris ont été beaucoup sollicitées pendant cette période d'attentats. **Le Figaro-santé** page 16.

– « **Cancer : la révolution des traitements ciblés.** » La France a lancé un programme national de soins unique au monde. **Le Figaro-santé** page 13.

SOCIAL

– « **Harmonie mutuelle et la MGEN envisagent un rapprochement**

stratégique. » Les deux grandes mutuelles ont signé hier une lettre d'intention qui marque l'ouverture de négociations exclusives en vue d'un rapprochement. www.lequotidiendumedecin.fr et www.argus-delassurance.com et www.lefigaro.fr

– « **Les internes repartent contre la loi santé.** » Ils envisagent une nouvelle grève en février, s'ils ne sont pas entendus. **Le Figaro-économie** page 26.

– « **CGT : Lepaon dresse la liste pour sa succession.** » Le parlement du syndicat (CCN) doit se réunir aujourd'hui pour choisir une nouvelle direction. **Libération** page 25 et **Le Parisien/Aujourd'hui** page 22.

– « **Pétition socialiste en faveur du tiers payant.** » Le PS fait circuler

...

●●● une pétition en faveur de la généralisation du tiers payant. Par ailleurs, les syndicats de généralistes ont essayé hier un refus de la ministre de la Santé de revaloriser le tarif de leur consultation. Le Figaro-économie page 26 et Les Echos page 2.

ÉCONOMIE

– « *Almaviva Santé s'ouvre l'Île-de-France en achetant l'Hôpital privé d'Evry.* » Le groupe marseillais de cliniques privées signe sa première acquisition en région parisienne. Les Echos page 26.

CONGRÈS : LE CALENDRIER DES INTERRÉGIONALES

Languedoc-Roussillon/Paca/Corse	Avignon	13/01/15
Champagne-Ardenne/Lorraine/Alsace	Nancy	22/01/15
Nord-Pas-de-Calais/Picardie/Normandie	Amiens	27/01/15
Bretagne/Pays de la Loire	Nantes	03/02/15
Antilles/Guyane	Pointe-à-Pitre	05/02/15
Île-de-France	Paris	19/02/15
La Réunion	Saint-Denis	11/03/15

volet de la Cause des aînés, avec le partenariat de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS), l'Association des directeurs au service des personnes âgées (ADGPA) et l'association Bien-Traitance, formation et recherches.

Lieu : Paris.

Informations : www.cause-des-aines.fr

10 FÉVRIER 2015

« La place de la solidarité et de l'assurance maladie obligatoire dans la prise en charge des soins », colloque de la Mutualité Fonction Publique.

Lieu : Saint-Laurent-Blangy.

Informations : colloquenordpasdecals@mfp.fr

Agenda

13 JANVIER

« La politique française d'emploi des personnes en situation de handicap au regard de la politique prônée par l'Europe », 1^{re} édition de la Matinale de l'Europe et du handicap, un forum organisé par l'Association européenne des prestataires de services pour personnes en situation de handicap, dont la Mutualité Française est membre. Cet événement se déroulera dans les locaux de la FNMF.

Lieu : Paris.

Informations : gwenaelle.duclermortier@mfp.fr

20 JANVIER

« La Mutualité à l'heure du virage numérique », journée de l'information et de la communication mutualistes, organisée par la Mutualité Française.

Informations : helene.levamis@mutualite.fr

Inscriptions, [cliquer ici](#)

6 FÉVRIER

« Enjeux et risques de la généralisation de la complémentaire santé pour les 3 fonctions publiques », un colloque organisé par la Mutualité Fonction Publique (MFP).

Lieu : Nancy.

Informations : colloquelorraine@mfp.fr

7 ET 8 FÉVRIER

« Vivre ensemble, jeunes et vieux, aujourd'hui et demain », troisième

Et si on partageait nos idées ?



#RDVsolidaire

Rejoignez-nous sur notre site internet et sur les réseaux sociaux pour discuter ensemble de santé et de mutualisme.

mutualite.fr   



Le choix d'une santé solidaire

AFIM. 255, rue de Vaugirard. 75719 Paris cedex 15. Télécopie: 0156084004. www.mutualite.fr. FNMF, organisme régi par le Code de la Mutualité. **Directeur de la publication:** François Rauch – **Coordination éditoriale:** Pascal Lelièvre – **Rédacteur en chef:** Jean-Michel Molins (3478) – **Rédactrice en chef adjointe:** Sabine Dreyfus (3361) – **Secrétaire de rédaction:** Marie-Laure Gros – **Maquettiste:** François Escoffier – **Rédacteurs:** Anne Baudeneau (6286), Paula Ferreira (3308), Frédéric Lavignette, Sophie Lecerc (3534), Adrien Renaud (6286), John Sutton – **Photographe:** Nathanaël Mergui (sauf crédits photos) – **Tél.:** composez le 01 40 43 suivi du numéro de poste – **Mél.:** prénom.nom@mutualite.fr **Relations presse:** Constance Baudry (3021), Christelle Cros (6326) – **Emission/réception:** Karine Vappereau. **Tél.:** 01 40 43 34 73. **Mél.:** karine.vappereau@mutualite.fr